



CTA du 10 juin 2022 Déclaration liminaire de la FSU

Beaucoup d'observateurs de la vie de l'éducation nationale ont commenté la nomination de Pap Ndaye comme un signal politique envers les personnels pour, au moins symboliquement, « tourner la page » du personnage Blanquer, tant celui-ci était largement conspué par les personnels.

Toutes les politiques publiques menées lors de ce quinquennat n'ont été pensées que par le biais d'économies de moyens et sans aucune considération ni pour les élèves, ni pour les personnels, leurs métiers et leurs expressions. Bref, au total, s'il fallait résumer par quelques mots-clés le quinquennat passé pour l'éducation nationale, viendraient à l'esprit d'une grande majorité de collègues de tous les métiers ceux de « désorganisation », « mépris », « saccage », « fiasco », « chaos » même...

Ce ne sont pas de simples mots : ceux-ci sont l'expression de l'empêchement de bien faire son travail, la négation des professionnalités, la dégradation des conditions de travail, les pertes de sens auxquels les personnels sont confrontés depuis cinq ans et qui se concrétisent dans l'explosion des demandes de ruptures conventionnelles.

L'heure est à rompre complètement avec le cours de la politique éducative menée depuis cinq ans. Il faut réparer, et urgemment ! Il faut rompre avec le cynisme qui consiste à prétendre réformer contre les personnels en créant les conditions du chaos pour justifier telle ou telle posture idéologique. Une preuve par l'image ? La réforme du bac, de la voie professionnelle et du lycée, parmi d'autres...

Ou encore l'annonce d'une généralisation de l'expérimentation à Marseille que le président de la République dicte à notre nouveau ministre qui n'est que la mise en concurrence des écoles pour l'attribution de moyens, le démantèlement du système de nomination des personnels, la création d'un nouvel échelon hiérarchique et ouvrirait la voie à une possible adaptation locale des contenus scolaires... Cette politique se retrouve dans l'instauration de la partie modulable de l'indemnité REP+ avec la mise en concurrence des écoles et du collège au sein d'un même réseau d'éducation prioritaire renforcés et au sein d'une même académie. Dans les établissements et écoles classés éducation prioritaire, les collectifs de travail sont absolument nécessaires et existent. Ils doivent être soutenus. Imposer une part variable de rémunération va à l'inverse de cet objectif. La FSU exige la suppression de cette partie modulable au profit de la revalorisation des ISSREP et son versement à l'ensemble des personnels intervenant en éducation prioritaire, AED, AESH, et aussi PSY EN et assistant-es sociaux-ales.

Du point de vue du traitement réservé aux carrières des personnels, la suppression portée par le précédent gouvernement du droit des personnels d'être représentés dans les CAP pour tout ce qui en relève est à inscrire également sur la liste des mesures aux conséquences chaotiques. Il est urgent de retrouver des règles, des pratiques et des cadres de gestion des personnels, pour rétablir une qualité d'établissement des mouvements et d'attribution des promotions, et les conditions de la transparence de l'égalité de traitement que la loi dite « de transformation de la fonction publique » a supprimé.

Il est urgent aussi d'en finir avec l'obsession de la politique non-salariale menée avec un dogmatisme acharné lors du précédent quinquennat. Le gel de la valeur du point d'indice, le décalage des mesures générales de carrière liées à PPCR, ont abouti à renouer avec la logique de tassement des carrières et de pertes structurelles de pouvoir d'achat.

Comment s'étonner avec une telle politique menée pendant 5 ans de la chute vertigineuse de l'attractivité de nos métiers, au point que la rentrée 2022 menace de se dérouler dans une double insuffisance d'effectifs de personnels : l'insuffisance liée aux conséquences des suppressions de postes tout au long du quinquennat, et celle résultant d'un nombre de recrutements très inférieur aux possibilités. L'effondrement attendu du nombre d'admis aux concours de l'enseignement pour cette session, dans la droite ligne des précédentes, témoigne du désintérêt des étudiants pour nos métiers dont le rôle social reste crucial pour former, émanciper et qualifier la jeunesse. Les conséquences sont déjà bien visibles sur le terrain, des remplacements ne sont plus assurés faute de personnels titulaires ou non. Pour la FSU, aucun stagiaire ne doit être à temps plein devant les élèves, des listes complémentaires aux concours sont à établir, une nouvelle session exceptionnelle à la rentrée est impérative comme les prérecrutements dès la licence dans le cadre d'un plan pluriannuel de recrutement. Les viviers existent et une politique d'aide aux formations des AED doit être urgemment mise en place.

Dans le 1^{er} degré, la FSU réaffirme la nécessité d'en finir avec la logique de service minimum que sous-tend le resserrement sur les fondamentaux, et de créer les conditions d'un allègement des effectifs dans toutes les classes...

Concernant la voie professionnelle : nous demandons une clarification rapide quant au maintien dans l'éducation nationale de cette voie du lycée. Pour la FSU l'avenir de l'enseignement professionnel initial sous statut scolaire dans le programme du prochain quinquennat n'est pas acceptable avec le passage de 22 à 30 semaines de PFMP et ainsi 50 % du temps passé en entreprise pour les élèves de terminale. Les élèves seraient rémunérés par l'État, créant une aubaine pour les entreprises avec une main d'œuvre gratuite pendant six mois. Cette réforme dégraderait les conditions de travail des enseignant.es et les conditions d'étude des élèves. La FSU s'opposera fermement aux changements de statuts qui en découleront. La mise en place de la TVP entraîne de nombreuses convocations pour certifier les CAP et Bac pro dans et hors du champ scolaire et oblige les personnels à ne pas être en face de leurs élèves en cette fin d'année. Pour les enseignant-es en lycée professionnel, la FSU demande que les oraux de chefs d'œuvres, très chronophages, soient rémunérés comme toute mission.

Plus largement, dans le second degré, l'urgence est à rétablir des conditions d'exercice dignes dans les collèges et les lycées. En 5 ans, la politique d'austérité budgétaire a abouti plusieurs centaines de suppressions d'emplois dans notre académie alors même que les effectifs ont augmenté. Les conséquences : augmentation des effectifs dans les classes, y compris dans l'Éducation prioritaire, réduction de l'offre de formation, conditions d'enseignements dégradées...

Et, il y a aussi urgence à reconstruire le collège et le lycée : nous sortons d'un quinquennat de réformes tous azimuts qui malmène nos métiers et aggrave les inégalités. La réforme du baccalauréat met sous pression en continu professeurs, élèves et familles et a complètement désorganisé les établissements. L'annonce d'une option Mathématiques en Première suit la même politique. Il y a fort à parier que cette option ne manquera pas de reproduire les effets déjà constatés avec l'option Maths complémentaires de Terminale : risque d'en faire une filière marquée selon les milieux sociaux, risque d'alimenter le renoncement à suivre un enseignement de mathématiques plus exigeant ... Sans parler du piège qu'elle représentera pour des élèves qui la choisiront en croyant qu'elle permet de pallier à un choix de Spécialités excluant la Spécialité mathématiques dès la Première, alors que son contenu, s'il reste en l'état du projet de programme, et avec un volume de 1h30, ne permettra jamais de pallier ce manque. Il ne suffira pas non plus à assurer un parcours réussi en Mathématiques complémentaires en Terminale. Bref, cette option a probablement été retenue parce qu'elle semble minimiser à court terme les impacts incontrôlables d'un nouveau juste-à-temps bien tardif, sans les éliminer tout à fait. Au passage, la question du financement de cette option reste posée à ce stade : quelles garanties le rectorat apporte-t-il aux lycées, qui financent déjà pour partie sur leur marge les options Mathématiques complémentaires et Mathématiques expertes de Terminale. Toutes les réformes qui dégradent le second degré doivent être sans délai remises à plat et leurs conséquences réparées !

Les fonctions supports, administratives et techniques sont aussi malmenées. Dans les services, les personnels font face au stress du manque de moyens et des surcroûts d'activité pour, bon an mal an, assurer leurs missions. Dans les EPLE, les collègues doivent pallier toutes les carences. Et il faut craindre maintenant les conséquences de l'autorité fonctionnelle des collectivités territoriales sur les adjoint-es gestionnaires. Et les mesures de requalification ou de revalorisation indemnitaires sont loin du compte pour reconnaître l'engagement et le travail de toutes et tous. Pour la FSU, l'amélioration attendue des conditions de travail et de respect dû aux métiers exercés par ces collègues nécessitent de créer des postes en nombre suffisant, de revaloriser vraiment TOUS les personnels, de toutes les catégories et métiers.

La santé physique et psychique des élèves se dégrade. Parce que c'est un enjeu pour la réussite scolaire de toutes et tous, la FSU rappelle que la santé à l'école doit rester l'affaire de l'éducation nationale, sous la responsabilité du ministre. Les infirmières, infirmiers refusent de basculer vers une médecine d'enfants d'âge scolaire décentralisé comme le prépare la loi 3DS.

Les conséquences de la crise sanitaire dégradent davantage la situation professionnelle des assistant-es sociaux-ales de notre ministère qui absorbent une surcharge de travail exponentielle sans moyens supplémentaires.

La FSU revendique que l'ensemble des personnels sociaux et de santé de notre ministère bénéficient au plus vite du complément de traitement indiciaire. C'est un enjeu d'égalité et d'attractivité !

La FSU réaffirme que tous les personnels de tous les métiers doivent être reconnus à la hauteur que commande la dignité de leur travail et l'engagement pour le service public et l'intérêt général qui est le leur. Ceci signifie d'en finir avec les politiques visant à distribuer à quelques-uns, sous forme de primes, de prétendues revalorisations historiques, quand l'heure est plus que jamais à des mesures de revalorisation générales, indiciaires et de carrières. Il faut revaloriser point d'indice et les grilles indiciaires...

Pour toutes ces mesures, la FSU revendique une programmation budgétaire pluriannuelle à la hauteur des enjeux de réparation du système éducatif et de revalorisation de ses métiers et des carrières des personnels qui les exercent.